

Au-delà de l'obligation légale, l'entretien professionnel est un acte clé managérial qui permet d'accompagner les collaborateurs dans l'évolution de leur parcours professionnel et le développement de leur employabilité.



Cette formation permet de s'approprier les enjeux, mécanismes et postures associés à l'entretien professionnel afin de le conduire de manière efficace et constructive.

Public

Toute personne amenée à conduire des entretiens professionnels dans le cadre de son activité

Prérequis

Aucun

Durée

1 journée (7 heures)

Conditions d'intervention

Modalité de formation : Présentiel

Effectif mini-maxi : intra 4 à 10 personnes

Animation

Stéphanie LAURENT, Formatrice

Tarif

Consultez Autrement RH

Nature de la validation

Remise d'un certificat de réalisation à l'issue de la formation

Modalités pédagogiques

Exposé théorique et pratique

Exercices et jeux de rôles



Objectifs pédagogiques



- ✓ Maîtriser les caractéristiques et enjeux de l'entretien professionnel
- ✓ Acquérir une méthodologie pour mener un entretien professionnel efficace
- ✓ Identifier le projet professionnel du collaborateur et les actions à mettre en place

Programme

1 Cadre légal, enjeux

- ▶ Connaître le contexte légal : points clés et obligations
- ▶ Les enjeux et spécificités de l'entretien professionnel
- ▶ Distinguer entretien professionnel et entretien d'évaluation

2 Préparer l'entretien professionnel

- ▶ Connaître les évolutions prévisibles de l'entreprise en termes d'activité, de technologie, de marché...
- ▶ Connaître les dispositifs et outils d'orientation professionnelle (VAE, Bilan de compétences, Conseil en Evolution Professionnelle, CPF)

3 S'entraîner à conduire l'entretien professionnel

- ▶ Favoriser le dialogue par les techniques d'écoute active, de questionnement et de reformulation
- ▶ Identifier et clarifier le projet professionnel au regard du salarié et des évolutions de l'entreprise
- ▶ Identifier les pistes d'action et les formaliser dans un plan d'action



4 S'engager dans un suivi

- ▶ Formaliser et exploiter les informations recueillies
- ▶ Assurer la traçabilité : l'état de lieux, récapitulatif du parcours professionnel (bilan à 6 ans)